

janvier 2020

Langue étrangère pour OCL - JAPONAIS

L'examen (2e partiel) pour le cours de "Langue étrangère pour OCL - Japonais" (semestre 1) aura lieu :

le vendredi 10 janvier 2020, de 14h à 16h30 (salle A 312).

Il s'agira d'une épreuve orale par groupe (mêmes modalités que celles du 1er partiel) portant sur la 2e partie du contenu du cours (la dernière situation du texte 1 "doko de tabemaska" + texte 2).

Par ailleurs, en cas de perturbations dans les moyens de transport en commun le jour de l'examen, un autre mode d'évaluation vous sera communiqué la veille par mail.



OKAMURA Y.

=====